



HAL
open science

Les pouvoirs à en France à la Libération : La Haute-Saône

Jean-Claude Grandhay

► **To cite this version:**

Jean-Claude Grandhay. Les pouvoirs à en France à la Libération : La Haute-Saône. Philippe Buton; Jean-Marie Guillon. Les pouvoirs en France à la Libération, Belin, 1994, 978-2701116099. halshs-04391582

HAL Id: halshs-04391582

<https://shs.hal.science/halshs-04391582>

Submitted on 12 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le 12 septembre 1944, les premières troupes américaines, venant de Besançon, arrivent au cœur de Vesoul et, sans s'arrêter, poursuivent leur avance vers l'Est. Avec très peu de FFI. Le gros de la troupe n'arrivera que dans la soirée et, plutôt que d'investir la préfecture, organise un défilé à travers toute la ville.

Ce n'est que le 13 septembre, vers 8 heures, que le préfet Thomassin se présente aux portes de la préfecture. Ici se situe le premier incident qui lui vaudra de se faire d'emblée quelques opposants irréductibles. En effet, arrive au même moment l'aéropage du mouvement Lorraine qui se propose d'introniser l'ancien sous-préfet de Verdun révoqué par Vichy, Eugène Falque, dans ses nouvelles fonctions de préfet de la Libération. Violente altercation entre les deux prétendants qui se termine rapidement par la défaite de Falque, bien obligé de se rendre aux arguments imparables de Thomassin. Toutefois, afin de ménager les susceptibilités, Thomassin propose à Falque la place vacante de président du CDL.

Le deuxième incident, plus grave, a lieu en début d'après-midi. « À 14h, je recevais, en présence du commandant Lantz et du nouveau sous-préfet du Lure, le colonel Barthelet, accompagné d'un sous-officier FFI. Dès les premiers mots, le colonel m'a signifié brutalement qu'il était, grâce à l'état de siège, chef suprême de la Région et qu'il se préparait à m'installer dans mes fonctions m'offrant de passer comme officier, pour le principe, dans son état-major, pour qu'il puisse me déléguer publiquement ses propres pouvoirs, prétendant ainsi m'autoriser à exercer mes fonctions de préfet, que si je me pliais à ses directives et annulant de la sorte la décision antérieure de la Commission de Désignation, me déléguant. L'attitude, le ton et les termes du colonel Barthelet étant à la fois menaçants et ridicules, j'ai considéré de mon devoir de prendre énergiquement position et de considérer que j'étais seul qualifié dans le département pour prendre au nom du gouvernement, tant à l'égard des populations civiles qu'à l'encontre des autorités américaines, toutes les dispositions utiles pour assurer la reprise, dans tous les domaines, de la vie normale, avec tous les moyens dont je disposais, nonobstant quelque obstacle que ce soit. Approuvé dans mon attitude par le commandant Lantz, j'ai obtenu au bout d'une longue discussion, le retrait pur et simple du Colonel Barthelet qui, en fin de compte, n'ayant rien obtenu, s'est retiré sur un volte-face inattendu¹. »

Le préfet, par son attitude ferme, semble avoir gagné la partie. D'ailleurs, pour le conforter, le CDL, mis au courant immédiatement, réagit spontanément en votant à l'unanimité une motion le rangeant sans réserve aux côtés du préfet. Barthelet pourtant ne s'avoua pas vaincu et tenta d'amener le Commissaire régional de la République à partager son point de vue. En vain². Du côté des FFI locaux, le commandant départemental Guépratte lui apparaît toutefois mieux disposé. « Je suis, quelques heures après, entré en rapport avec le

¹ Archives Départementales AD 1 M 71, rapport du préfet au commissaire de la République.

² Arch. CHG, compte-rendu de la mission à Vesoul.

commandant des FFI de la place de Vesoul, celui-ci ne semble partager aucunement le point de vue initial du chef régional ». Même impression à Gray : « J'ai délégué un représentant de mon service qui a trouvé auprès du commandant de la place le même accueil sympathique que moi-même auprès du commandant de la place de Vesoul ³ ». Consensus qui ne va durer que deux semaines puisque le 27 septembre, Guépratte n'adresse pas moins de cinq lettres au préfet dans lesquelles il énumère ses griefs et ses menaces. « Dans le cas où cet accord ne pourrait être réalisé, je me verrai dans l'obligation de faire appliquer intégralement les lois sur l'état de siège⁴. » Ce à quoi le préfet répond le 28 septembre en adressant un courrier « par express-très urgent » au commissaire de la République dans lequel il demande son aide : « Ce serait simplement vaudevillesque si cependant il n'était à craindre que ces gens dépourvus de tout bon sens n'arrivent à provoquer rapidement de sérieux désordres. Je pense que vous êtes infiniment mieux placé que moi pour faire régler la question de toute urgence. En tout cas, dès maintenant, je suis obligé de considérer que les FFI de la Haute-Saône, qui étaient calmes et disciplinés, entrent dans l'illégalité⁵. »

Et pour bien montrer au préfet leur mécontentement, et le peu de cas qu'ils font des réglementations, les FFI, au soir du 12 octobre, jettent une grenade contre les bâtiments de la préfecture. Au mois de novembre, ce sont dix attentats à l'explosif qui ont lieu à travers tout le département ainsi qu'un meurtre. Jusqu'au 31 décembre, 1945, on enregistrera quatre meurtres, cinquante-neuf attentats par explosif et trois incendies sans parler des nombreuses tentatives. Les années suivantes jusqu'en 1948, bien que moins mouvementées, connaîtront aussi ce genre d'évènements⁶.

Le comité départemental de Libération et son évolution

Avec la Libération, le CDL clandestin, fort jusque-là de cinq membres seulement (Bellat, Falque, Lalouette, Chiclet et Barthélemy), tous aussi inactifs les uns que les autres, augmente ses effectifs par l'arrivée de Raguin, Renault, Ponsot, Ogier, Grandjean, de l'Archiprêtre Vieillet, du pasteur Mathiot et de Madame Landaboure⁷. Le 20 septembre, le préfet nomme un résistant issu du mouvement CDLR, Pierre Oswald⁸, chargé de mission auprès du CDL. Son témoignage se révèle des plus intéressants : « Dès le début, c'est difficile. Le préfet doit administrer suivant les ordres de Paris et du commissaire de la République à Dijon. Il lui faut assurer le ravitaillement, rétablir l'ordre, rétablir la légalité républicaine... Le CDL s'en f... complètement. Les turbulents menaient le jeu, sortant à jet continu des réclamations, des plaintes, des accusations, des racontars, exigeant du préfet des choses illégales ou impossibles. À chaque séance, je lisais des lettres reçues par le préfet, signalant des injustices. Les FFI avaient enfermé des gens à tort et à travers, certains étaient manifestement, innocents ou inoffensifs. Mais à chaque fois, les énergumènes, conduits par un certain docteur, hurlaient

³ AD 1 M 71

⁴ AD 1 M 71

⁵ AD 1 M 71

⁶ AD 283 R7, 1 M 68, 1 M 57, 25 M 15

⁷ Bulletin officiel de la Haute-Saône du 21 septembre 1944.

⁸ Pierre Oswald, « Souvenirs. La Résistance 1940-1944 ». Archives privées, p.11.

qu'il n'y avait pas de fumée sans feu, qu'il ne fallait surtout pas les lâcher... Et pendant ce temps, quantité d'affaires plus sérieuses restaient en carafe. Il y avait, dans une pièce attenante, un monceau de dossiers qu'on n'avait pas le temps d'examiner. »

Le 10 octobre, dans un rapport au commissaire de la République, le préfet exprime ses doléances. « *Je ne perds cependant pas de vue les réformes indispensables, nécessitées par la lenteur, l'apathie ou l'insuffisance du CDL qui n'est certainement pas en mesure, dans sa composition actuelle, de remplir avec bonheur sa tâche et de prendre véritablement conscience de ses lourdes responsabilités*⁹. » Il est vrai qu'au 9 octobre, soit 27 jours après la Libération, le CDL n'a siégé que 11 fois. Dans le même temps, 20 comités cantonaux et 146 comités locaux ont été constitués.

Dans le courant du mois d'octobre, plusieurs nouveaux membres viennent renforcer le CDL : Didier, responsable fédéral du Parti communiste, Pitoy, franc-maçon, représentant la SFIO, Girard pour les FUJP, Lamboley, au nom du mouvement Libération, Schwartzler pour le CDLR, Carraud pour l'URD et Rigollot représentant le Parti radical-socialiste.

Le 24 octobre, le préfet, relatant ces modifications, laisse percer une pointe d'optimisme : « *Il est probable que ce remaniement aura de sérieuses conséquences, en particulier pour la création d'un secrétariat du CDL, qui, malgré tous mes efforts, n'existe pas encore.* » Optimisme toutefois tempéré par l'appréciation qu'il porte globalement au CDL, « *émanation assez indirecte de la Résistance* », et dont les membres, pour la plupart, n'ont jamais fait de résistance¹⁰.

Le 20 février 1945, le conflit latent qui oppose le préfet au président du CDL éclate au grand jour. Rendant compte d'une réunion du Comité régional de Libération à Dijon, au cours de laquelle il a demandé la démission du préfet, ainsi que la suppression de la sous-préfecture de Lure, Falque est immédiatement désavoué par 14 voix contre 2. Collectivement, le CDL démissionne à la grande satisfaction du préfet qui propose un « *remaniement profond de sa composition afin de donner une représentation plus réelle de la population départementale* ». Habilement, tout en éludant les raisons de fond, le préfet s'explique dans un rapport au ministère de l'Intérieur : « *Désireux d'aider le CDL à évincer un président navrant, qui porte toute la responsabilité de l'inefficacité d'action du CDL, ainsi qu'un membre douteux de ce comité, j'ai fait porter mon intervention sur le fait que :*

-le CDL était composé de 20 membres dont 2 seulement pour l'arrondissement de Lure alors que cet arrondissement (le seul industriel) comporte autant de population que les deux autres arrondissements réunis ;

-la population sinistrée (20 000 habitants sur 200 000) dans la partie Nord-Est du département n'était nullement représentée ;

-un seul membre du CDL sur vingt était un ancien élu, les autres n'ayant ainsi qu'un mandat relativement fictif ;

⁹ AD 24 M 52

¹⁰ AD 24 M 52

-le CDL, après cinq mois, ayant eu une action très pauvre, est considérablement discrédité dans l'opinion¹¹. »

Le 27 février, le nouveau comité est en place. Il compte 27 membres mais la personne « douteuse » n'a pas été éliminée pas plus que les sinistrés ne sont représentés. L'arrondissement de Lure, malgré l'importance soulignée de sa population, ne comprend que 6 représentants. Les élus, par contre, sont plus présents : six conseillers généraux et un conseiller d'arrondissement. Falque ex-président est le seul à avoir été évincé. Le Bureau, aussitôt élu, a pour président Pitoy (SFIO) assisté de Carraud (devenu MRP), Raguin (Radical-Socialiste), Pheulpin (USR) et Lamboley (Libération)¹².

Alors que le préfet attendait du CDL nouvelle formule, outre un remaniement plus important, un effort plus soutenu, une des premières décisions est de n'avoir qu'une réunion par semaine, la matinée étant consacrée à des séances de commission et l'après-midi à une séance plénière, sauf cas de nécessité. En effet, à défaut d'un CDL « travailleur », le préfet aura à ses côtés un organisme consultatif complètement inodore et sans saveur. Mais n'était-ce pas là le vœu le plus cher du préfet Thomassin ?

Le conseil général et les élections d'octobre

Le 23 septembre 1945, 81 candidats (dont 19 communistes, 1 MURF, 7 SFIO, 24 radicaux-socialistes, 4 MRP, 8 URD, le reste se répartissant entre diverses tendances aussi imprécises que trompeuses) s'opposent dans les 28 cantons. Seize sont élus au premier tour, 3 SFIO, 1 radical, 5 radicaux-socialistes, 2 républicains indépendants, 1 FN, 1 Résistance et 3 URD. Le préfet, « *ne tenant pas compte des étiquettes spécieuses* » ramène la composition politique des élus à 3 SFIO, 1 socialiste indépendant, 8 radicaux et radicaux-socialistes et 4 RD¹³. Le glissement à gauche apparaît très nettement. Cependant la poussée communiste, pourtant très vive, ne lui permet pas d'obtenir un siège. La SFIO, qui ne comptait qu'un siège en 1938, en compte déjà trois, mais les radicaux-socialistes, malgré le discrédit qui les entoure, obtiennent le plus grand nombre de voix. André Maroselli, pourtant violemment attaqué par le Parti communiste et le journal *La Haute-Saône Libre*, organe du FN et du MURF, est élu au premier tour contre un candidat communiste. Au deuxième tour, sauf dans quatre cantons, la discipline républicaine a joué et des alliances conclues entre les communistes, radicaux et socialistes. Sont élus : 2 communistes, 1 SFIO, 5 radicaux et radicaux-socialistes et 4 URD. Selon le préfet, la composition politique du nouveau conseil général s'établit ainsi : 2 communistes, 4 SFIO, 1 socialiste indépendant, 13 radicaux-socialistes et 8 URD. Et de préciser : « *Je tiens d'abord à signaler que la répartition des élus entre les divers partis a été faite d'après leur nuance véritable et non suivant les étiquettes souvent spécieuses et la plupart du temps inexactes (que certains ont utilisées pour couvrir leur candidature, dans le but inavoué de créer à leur profit, bien entendu, un doute dans l'esprit, des électeurs). C'est ainsi que plusieurs conseillers avaient pris l'étiquette Républicain Indépendant, parti qui n'existe pas alors qu'ils se*

¹¹ AD 14 M 41, 14 M 53, 14 M 95, 14 M 104

¹² AD 24 M 22, 14 M 53

¹³ AD 8 M 100

rattachaient en réalité aux partis de droite. C'est pourquoi j'ai groupé sous la rubrique URD tous les élus qui, bien que n'étant pas peut-être affiliés effectivement à ce parti, professaient cependant des idées voisines, ont un programme similaire et forment des partis dits de droite par opposition à leurs collègues qui composaient les partis de gauche¹⁴. »

En réalité, malgré sa prudence et sa perspicacité, le préfet n'a pas poussé assez loin ses investigations. Le socialiste indépendant apparaîtra bientôt comme un membre de la SFIO et l'élu présenté sous l'étiquette « Résistance » et en qui le préfet a cru voir un radical se dévoilera sous peu un compagnon de route du Parti communiste. Quant au républicain indépendant, il affichera dans quelques jours son étiquette MRP. Le conseil général se compose donc en réalité de 3 communistes, 5 SFIO, 12 radicaux-socialistes, 1MRP et 7 URD, soit un rapport de force favorable à la gauche de 20 à 8 (15 à 13 en 1938).

Les élections générales

Le 4 octobre, alors que le comité directeur de la Fédération départementale radicale et radicale-socialiste tient réunion, une délégation socialiste demande à être reçue et propose une alliance à condition « *qu'elle ne se révèle aucun caractère anti-communiste et que l'exclusive soit jetée sur André Liautey* », le président de la Fédération départementale, sous le prétexte qu'il serait favorable au versement de subventions à l'école libre. Par 22 voix contre 12, le comité directeur accepte d'entrer en pourparlers avec la SFIO¹⁵. Cet événement, le premier qui soit rendu public, fait apparaître le désaccord de certains membres de la Fédération avec André Liautey et révèle, de toute évidence, une manœuvre de Maroselli, désireux d'éliminer un rival. Immédiatement, la liste de « discipline républicaine, radicale et socialiste » voit le jour : Maroselli, tête de liste, suivi de Médard, SFIO, et de Perrin, radical-socialiste.

Quant au Parti communiste et au MURF, ils renoncent à leur projet de liste commune avec les socialistes et soutiennent une liste d'Union Républicaine et Résistante, conduite par Pascal Copeau, membre de l'Assemblée consultative et compagnon de route du Parti communiste, avec pour partenaires Jules Didier, secrétaire fédéral du parti et Jules Démoly, conseiller général communiste. Le MRP, en cours d'organisation, a pour tête de liste un inconnu, syndicaliste CFTC, étranger au département, assisté de deux haut-saônois. Pour *L'Union démocratique* du 16 octobre, il apparaît comme « *un pavillon honnête couvrant une marchandise frelatée* ». Pour le Parti communiste, « *l'enseigne était défraîchie, alors on a donné un coup de badigeon, mais ça se voit* ».

La liste de droite intitulée « Entente républicaine pour la Liberté et le Progrès Social » demande une politique neuve et raisonnable, comme le veut le général de Gaulle, une vraie République démocratique basée sur la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, une constitution moderne et saine...

Menée par un ancien député de la Haute-Saône, Robert Montillot, « *elle se présente avec l'appui de tous les partis républicains nationaux groupés par notre organisation* ».

¹⁴ AD 8 M 100, *Rapport du préfet* au ministre de l'Intérieur du 1^{er} octobre 1945.

¹⁵ *L'Union Démocratique* du 9 octobre 1945

Au soir du 21 octobre, les résultats apparaissent dans toute leur surprise. Copeau, Montillot et Marly sont élus. Le MURF, à qui les prévisions les plus optimistes accordaient un élu en dernière position, emporte le plus grand nombre de voix, notamment dans les campagnes où le monde paysan, désorienté par les manœuvres radicales et socialistes et encouragé par la bonne image de marque du PCF et de ses satellites, a voté pour le candidat jeune et dynamique qu'est Copeau. Pour la première fois dans l'histoire de la Haute-Saône, le Parti communiste, par MURF interposé, entre à l'Assemblée. L'autre surprise est l'arrivée en deuxième position de la liste de droite, qui talonne d'assez près le MURF, malgré la présence du MRP. C'est indiscutablement le Parti communiste le grand vainqueur de cette consultation, même si la droite et les modérés, contre toute attente, améliorent leurs résultats de 1936. Corrélativement, il y a deux grands perdants : les radicaux et les socialistes accusés cumulativement de porter la responsabilité de la guerre et de se prêter à des manœuvres politiciennes l'espace d'une élection.

Une fois de plus, l'électorat haut-saônois se démarque des résultats nationaux. Plus communiste en même temps que plus à droite au détriment des radicaux et des socialistes, il vient de se donner trois députés dont deux le représentaient déjà avant-guerre. S'il existe à cette époque un « tripartisme haut-saônois », reconnaissons-lui son caractère hérétique mais persistant, puisqu'aux élections législatives du 2 juin 1946 et du 10 novembre 1946, les électeurs se prononceront en faveur des mêmes candidats ou des mêmes programmes.

Le référendum

Deuxième volet de cette journée du 21 octobre, le référendum pour lequel, par la radio ou les journaux, les Haut-Saônois connaissent vite les réponses proposées par les hommes politiques aux deux questions : « oui-non » pour les communistes, le Front National ou le MURF, « oui-oui » pour la SFIO, le MRP et les partis de droite. Les radicaux, attachés à la III^e République, affichent leur refus catégorique pour le double « non ».

Pour corser la difficulté et désorienter un peu plus un électoral déjà surpris par l'alliance radiale et la SFIO, l'hebdomadaire radical *L'Union Démocratique* du 12 octobre propose de répondre « non » à la première question, mais « oui » à la deuxième. Mieux, dans le même journal, sous la plume conjointe des trois candidats (Maroselli, Médard et Perrin) le lecteur peut lire avec surprise : « *Il nous semble que nous pouvons nous mettre d'accord pour répondre oui à la première question.* » Il est également conseillé de répondre oui à la deuxième question. Du « non-non » en passant par le « non-oui » et « oui-oui », l'électeur radical devrait avoir bien du mal à se déterminer. Et comme si cette cacophonie ne suffisait pas, André Liautey, radical fervent, ajoute à la confusion, en faisant campagne pour le « non-oui¹⁶ ».

À l'image des résultats nationaux, le « oui » l'emporte avec 99 967 voix (96,31 %) contre 3834 (3,65 %) électeurs qui ne veulent pas changer de régime. Quant à la deuxième question, contrairement à ce que les résultats des élections générales pouvaient laisser présager, le « oui » l'emporte également, plus modestement certes, mais néanmoins avec une belle

¹⁶ *L'Union Démocratique* du 16 octobre 1945

avance. Relatif échec donc des communistes qui, malgré une campagne intensive, n'ont pu suffisamment mobiliser sur le « non » à la deuxième question.

Force et de constater que la Résistance, avec ces 4200 hommes ne joue aucun rôle même si ses chefs ont eu, aux premiers jours de la Libération, quelques velléités de pouvoir. Le CDL, seul organisme juridiquement et matériellement bien implanté, se disqualifie très rapidement par une contestation systématique et inintelligente. Quant aux partis politiques, qui pourraient être un élément de mesure du pouvoir à la Libération, ils ne parviennent pas, ou mal, à émerger. Seul le Parti communiste paraît s'imposer, mais là aussi l'ambiguïté est reine et Pascal Copeau, en homme politique, l'a bien compris : « *Le président De Gaulle a été, qu'on l'avoue ou qu'on ne l'avoue point, plébiscité le 21 octobre. Mais en même temps, c'est le programme du Conseil National de la Résistance qui a été choisi comme programme de gouvernement par une grande majorité de Français. Malheureusement, et c'est là tout le drame, cette majorité n'est pas la même que celle des oui-oui*¹⁷. »

¹⁷ *La Haute-Saône Libre*, n°61, 24 novembre 1945.